

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU BASSIN AUTERIVAIN  
HAUTE-GARONNE**

**Nombre de membres**

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	39	44

**N° 175/2018**

**OBJET : Demande d'aide financière auprès du Département suite à dégâts d'orage à Grépiac le 16 juillet 2018**

**L'an deux mille dix-huit et le 11 septembre à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 5 septembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, René MARCHAND, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI.

**ABSENTS AVEC PROCURATION** : M. Jean CHENIN donne procuration à M<sup>me</sup> Pierrette HENDRICK, M. Gilles COMBES à M<sup>me</sup> Danielle TENSA, M<sup>me</sup> Monique COURBIERES à M. Jean-Louis REMY, M<sup>me</sup> Sabine PARACHE à M<sup>me</sup> Nadia ESTANG, M. Michel ZDAN à M. Serge BAURENS.

**ABSENTS** : Messieurs Pierre-Yves CAILLAT, Jean DELCASSE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MARQUIER.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Madame Nadine BARRE a été nommée secrétaire de séance.**

Monsieur le Président fait état du violent orage du lundi 16 juillet 2018 provoquant des dégâts sur la commune de Grépiac. La RD 35 venant d'Auterive traversant le hameau de Mazérat jusqu'au village s'est vue ensevelie sous les eaux. Il est nécessaire de changer une buse.

Les voiries communales ont subi des dégâts :

- chemin du moulin : routé endommagée
- chemin de Mazérat : route endommagée
- chemin de Chantemerle : route endommagée

Un devis de réparation a été élaboré par le bureau d'études à hauteur de 79 750.00 € HT soit 95 700.01 € TTC.

Monsieur le Président propose de demander une aide financière auprès du Conseil Départemental au titre des dégâts d'orage sur voirie sur la commune de Grépiac.

Monsieur le Président précise qu'il faudra une autorisation pour effectuer des travaux sur voirie départementale et dans ce cas prévoir de signer une convention avec le département.

Considérant cet exposé, le conseil communautaire, à l'unanimité,

**SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental une subvention au titre de dégâts d'orage pour la commune de Grépiac,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer une convention avec le Conseil Départemental afin d'effectuer les travaux sur voirie départementale.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS